

■ **Jacques et Agnès Vetterli Sàrl**, à Buttet, exploitation d'un établissement public, etc. (FOSC du 19.02.1998, p. 1253). L'adresse, Place de L'Abbaye, est radiée. La société est déclarée dissoute d'office en vertu de l'article 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Jacques et Agnès Vetterli Sàrl en liquidation**. Liquidatrice: l'associée gérante Vetterli Agnès, laquelle continue à signer individuellement.
Journal no 1827 du 02.07.2002
(00548960 / CH-645.1.001.794-6)